

Pour le pays, l'Ecu d'or s'achète... et se dépense

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **46 (1951)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Pour le pays, l'Ecu d'or s'achète . . . et se dépense

Tandis que nos lecteurs feuilletent cette revue, les presses de l'Ecu d'or n'ont pas fini de frapper les médailles qui auront à se changer en autant de bons francs. Maîtres, écoliers et sociétaires de la Fédération des costumes apportent leur concours aux ligues du Patrimoine et de la Protection de la nature. Le moment est venu de renseigner le peuple suisse sur l'emploi de ses dons.

On verra plus loin les comptes de l'Ecu d'or. Ils ne donnent cependant qu'une image incomplète de ce qui fut fait. En ce qui concerne les 100 000 francs régulièrement attribués à la Ligue suisse pour la Protection de la nature, on trouvera le détail de leur affectation dans sa revue qui compte d'ailleurs parmi ses abonnés de nombreux ligueurs du Patrimoine national. Que ceux de nos membres qui ne font pas encore partie de cette société sœur, dont les buts concordent avec les nôtres, y adhèrent à leur tour. Les deux ligues méritent un égal soutien.

Les parts afférant à nos sections cantonales sont, elles aussi, représentées par un simple chiffre (72 400 francs); on sait que la répartition en est basée sur le nombre d'Ecus d'or vendus sur le territoire de chaque canton. Cette clé est juste, mais elle n'ouvre pas toutes les serrures, en particulier celle des monuments en détresse. Aussi y a-t-il dans la caisse centrale une réserve permettant d'aider les sections qui ne se suffisent point à elles-mêmes; le reste — plus ou moins substantiel — est utilisé à des fins d'intérêt général.

Il convient de souligner qu'avec leurs quotes-parts modestes, les sections peuvent néanmoins obtenir des résultats étonnants. Elles le doivent à l'application d'un principe qui d'ailleurs guide aussi le Comité central: le Heimatschutz n'intervient jamais seul, mais ajoute son appoint aux prestations de tous les intéressés, lesquels doivent d'abord prêcher d'exemple. Or cet appoint est souvent déterminant et peut provoquer des miracles. Un propriétaire hésite à entreprendre de coûteuses réfections à sa belle demeure: la promesse d'un subside de quelques billets, et le voilà décidé!

Avec peine, une petite paroisse ne parvient à réunir qu'un millier de francs pour sauver de la ruine sa précieuse chapelle; la somme n'est pas suffisante. La Commission fédérale des monuments historiques offre une contribution, le gouvernement cantonal une autre, une souscription sollicite le public; mais ce n'est point encore assez. La Ligue du Patrimoine intervient ici; l'Ecu d'or fournit l'apport décisif, et l'œuvre commune s'achève! — Notre dernier fascicule a donné de ré-



L'Ecu d'or au millésime de 1951. Les formes à l'effigie du Rigi succèdent aux médailles de Brissago.

jouissants exemples de ces sauvetages locaux, au pays soleurois; le présent cahier livre un nouveau choix, parmi beaucoup d'autres.

En outre, des entreprises de plus ample envergure ont pu être menées à bien, preuve en soit l'achat et l'embellissement des îles de Brissago. Notre Ligue envisage aussi d'étendre une protection durable sur le magnifique Fextal, dans les Grisons; et le château de Grandson n'est pas oublié. Mais notre objectif immédiat est, pour l'instant, de dégager le sommet du Righi, en vue d'un aménagement digne de sa lointaine renommée.

Tout cela est bel et bon, et ne nous donne plus d'autres soucis que celui de payer l'addition... C'est là précisément que le bât blesse: les fonds de l'Écu d'or, dans la caisse centrale comme dans l'escarcelle des sections, sont aujourd'hui à sec. La Ligue du Patrimoine ne met rien de côté, elle a *besoin* chaque automne du produit de sa grande vente.

Pourtant les caillles ne tombent point toutes rôties dans la bouche, et l'on s'habitue trop vite au succès. Naguère en effet, les médailles de chocolat furent d'abord un événement; en ce temps-là, les ligueurs les achetaient par paquets de dix aux petites vendeuses. Mais aujourd'hui...? Si nous voulons que l'Écu d'or reste en tête des collectes nationales, ne nous endormons pas sur nos vieux lauriers, et gardons-nous de croire que le monde entier y prenne intérêt!

Il faut donc mettre beaucoup du sien: déguster le rond de chocolat dans la rue, par exemple, ostensiblement, à la gloire du Patrimoine national; en offrir un autre au gamin qui passe et qui en a bien envie; le troisième, le quatrième et le cinquième seront pour l'épouse et la progéniture; les suivants, mis en réserve dans un tiroir, deviendront réconfort aux heures où le cours du monde donne des idées noires!

Cette manière de servir l'idéal n'a rien d'héroïque, elle le sert tout de même. Elle vous donne enfin le droit de demander au voisin s'il a fait, lui aussi, son devoir.